



Schoeneck

Bulletin municipal 2021



Mix Food Service

Un choix rigoureux et soigneux des matières premières, des contrôles en amont et en aval, un suivi continu associé à notre savoir-faire ainsi qu'un sixième sens inné pour trouver le bon produit sont les clés de notre succès. Profitez de la qualité de notre large palette de produits !

Bakeline: produits surgelés pour la boulangerie/pâtisserie et l'industrie boulangère depuis 1994.
La quête perpétuelle d'améliorations techniques, l'agrandissement de notre production ainsi que la volonté de préserver nos ressources naturelles sont les maîtres-mots pour la production de nos spécialités américaines telles que Muffins, Bagels, Donuts, entre autres...



Bakeline S.n.c
Z.A. rue André Ampère
F-57350 Schoeneck
Tel.: +33 (0) 38 78 46 860
Fax: +33 (0) 38 78 46 861
info@bake-line.com
www.bake-line.com




Mix Food Service Z.A Rue André Ampère
57350 Schoeneck www.komplet.com



NoVelio
Agence immobilière

**ACHAT - VENTE
GESTION - ESTIMATION**

100 A, rue Nationale / 57350 STIRING-WENDEL

www.novelio-immobilier.fr


wir sprechen deutsch

03 87 88 71 28



Sommaire

- 3 • Le mot du Maire
- 4 • Le nouveau Conseil, la présentation des commissions
- 6 • Les finances : bilan 2020
- 8 • Les dessins du confinement, les appels, confection de masques, visières
- 10 • Les écoles
- 12 • Une lutte active contre les incivilités
- 13 • Les réalisations & travaux dans le village
- 14 • Rétro manifestations 2019-2020
- 15 • Manifestations 2021
- 16 • Quartier Stéphanie
- 17 • Fermeture de la Caserne des Sapeurs-Pompiers
- 19 • Plan de Schoeneck
- 20 • Les associations locales
- 22 • Les maisons fleuries 2019-2020
- 26 • Infos pratiques et numéros utiles
- 28 • Horaires et plans FORBUS
- 30 • État civil 2019-2020



Le Bulletin municipal de SCHÖENECK 2021
Comité de rédaction : Edith Reichert, Béatrice Crapanzano, Brigitte Oberlé, Marie-Rose Druil, Stéphanie Lambert, Roger Buisse, Stéphane Augustin.

Photos : Jean-Marie Haag, Edith Reichert, Roger Buisse, Stéphanie Lambert.



Le mot du Maire

Schoeneck
le bulletin



Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Le nouveau Conseil Municipal a été mis en place dix semaines après ces élections. Les séances se déroulent au centre socio-culturel dans le respect des distanciations sociales.

Nous vivons actuellement une situation dramatique que personne n'imaginait il y a quelques mois encore. Ce virus, cet ennemi est partout et nous empêche de vivre cette vie d'avant. Quand pourrions-nous retrouver une existence normale, nul ne le sait.

Le pays tourne au ralenti, les gens sont tristes, les associations n'exercent plus d'activités et les fêtes ont disparu.

Dans ces circonstances, il nous a fallu équiper nos bâtiments en protections anti-projections et en stations de désinfection, protéger notre personnel au moyen de gants, lingettes désinfectantes, solution virucide et masques. Chaque habitant a reçu un masque lavable et réutilisable, les écoliers des visières, il en reste encore quelques-un(e)s pour les personnes nouvellement arrivées ou absentes le jour de la distribution.

Le protocole sanitaire des écoles qui change régulièrement met tous les jours notre personnel à contribution, car une désinfection stricte et régulière des locaux est nécessaire.

Nous avons dépensé plus de 20 000 € pour la santé de nos concitoyens, mais celle-ci n'a pas de prix.

Les travaux de la rue Balzac sont terminés, les feux de la route de Stiring fonctionnent et permettent de réduire considérablement la vitesse. Ces feux sont parfaitement réglementaires, car ils intègrent un passage piétonnier conforme aux normes d'accessibilité pour les non-voyants et les malentendants. De plus, les conducteurs empruntent la rue Balzac en toute sécurité.

Une signalisation lumineuse de passage piéton a été installée route de Forbach, en face de la rue des Ecoles. Il faut actionner le bouton pour activer le feu.

Je me permets également de rappeler une énième fois que les trottoirs sont réservés aux piétons, le stationnement y est interdit (sauf marquage), et surtout que l'arrêt au stop est obligatoire. Des verbalisations ont été demandées aux forces de l'ordre.

Nous poursuivons notre programme de rénovation de l'éclairage public avec l'aide et le personnel de la Régie d'Electricité. Cette année nous équiperons en « éclairage led » les rues des Ecoles, des Cypres, de la Lisière et le parking du cimetière de la Forêt.

L'école élémentaire sera mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, donc entièrement rénovée pour être conforme à l'ère du numérique.

L'arrivée de la fibre chez le particulier sera effective dans quelques semaines. Le réseau de transport et les armoires techniques sont déjà en place.

Espérons que le virus ne retardera pas une fois de plus l'avancée des travaux.

Nous saluons l'arrivée du Docteur Denis Gross au Centre médico-social où il consulte depuis le mois de janvier 2020.

L'ancienne école maternelle du Pré Vert sera cédée à un jeune médecin, le Docteur Raphaël Margarita, qui créera une Maison de la Santé.

En raison des restructurations des différents centres de secours et de la transformation de nos Corps de sapeurs-pompiers en unités opérationnelles, les soldats du feu de Schoeneck ont rejoint le Centre de Secours de Stiring-Wendel pour former l'Unité Opérationnelle Stiring-Wendel/Schoeneck.

Il me reste à remercier et à féliciter toute l'équipe qui a réalisé ce bulletin municipal.

Je vous souhaite une belle année 2021,

Prenez soin de vous,

Gabriel BASTIAN
Maire de SCHÖENECK

Le nouveau Conseil



1 BASTIAN Gabriel



2 FALK Béatrice



3 KUHN Roland



4 REICHERT Edith



5 LUDWIG Didier



6 OBERLE Brigitte



7 GABRIEL Roger



8 JAECK Blandine



9 BOTZ Laurent



10 KIEFER Nathalie



11 ANDRE Robert



12 LUDWIG Evelyne



13 MARQUIS Bernard



14 CRAPANZANO Béatrice



15 BUISSE Roger



16 WEBER Elisabeth



17 BROSIOUS Thierry



18 DRUI Marie-Rose



19 AUGUSTIN Stéphane



20 LAMBERT Stéphanie



21 MASSONNET Christine



22 PAULY Alain



23 ANDREACCHI Amandine

Au village



A la Cité Stéphanie



La présentation des commissions

1. ADMINISTRATION GENERALE PERSONNEL – DISCIPLINE

M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Béatrice FALK – Mme Blandine JAECK
Mme Marie-Rose DRUI – M. Laurent BOTZ
M. Alain PAULY

2. FINANCES

M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Béatrice FALK – M. Roger GABRIEL
M. Bernard MARQUIS – M. Thierry BROSIOUS
Mme Evelyne LUDWIG – M. Alain PAULY

3. TRAVAUX

M. Gabriel BASTIAN : Président
M. Roland KUHN – M. Robert ANDRE
M. Bernard MARQUIS – M. Roger GABRIEL
M. Roger BUISSE – M. Alain PAULY

4. CIRCULATION – SECURITE ENVIRONNEMENT – URBANISME

M. Gabriel BASTIAN : Président
M. Roger GABRIEL – Mme Béatrice CRAPANZANO

Mme Elisabeth WEBER – M. Roger BUISSE
Mme Christine MASSONNET

5. AFFAIRES SOCIALES

M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Evelyne LUDWIG – Mme Brigitte OBERLE
Mme Nathalie KIEFER
Mme Amandine ANDREACCHI

6. FETES ET ANIMATIONS

M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Edith REICHERT – M. Laurent BOTZ
M. Robert ANDRE – Mme Evelyne LUDWIG
Mme Béatrice CRAPANZANO
Mme Elisabeth WEBER – M. Thierry BROSIOUS
M. Roger GABRIEL – Mme Amandine ANDREACCHI

7. VIE ASSOCIATIVE – SPORTS QUARTIER STEPHANIE

M. Gabriel BASTIAN : Président
M. Didier LUDWIG – Mme Nathalie KIEFER
Mme Elisabeth WEBER – Mme Blandine JAECK
M. Robert ANDRE – M. Stéphane AUGUSTIN

Mme Amandine ANDREACCHI

8. INFORMATION ET COMMUNICATION

M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Edith REICHERT – Mme Béatrice FALK
Mme Brigitte OBERLE – M. Roger BUISSE –
Mme Béatrice CRAPANZANO
M. Stéphane AUGUSTIN
Mme Marie-Rose DRUI
Mme Stéphanie LAMBERT

9. ECOLES

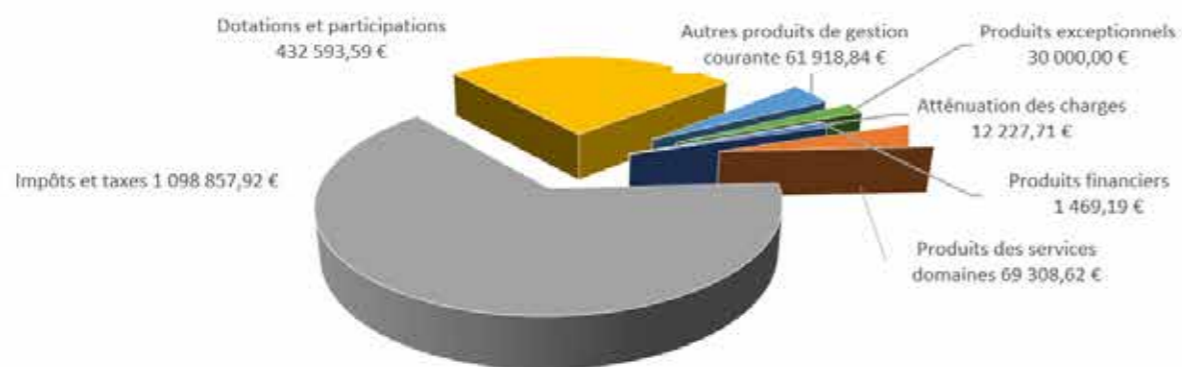
M. Gabriel BASTIAN : Président
Mme Edith REICHERT – Mme Béatrice FALK
Mme Elisabeth WEBER – Mme Brigitte OBERLE
Mme Nathalie KIEFER – M. Thierry BROSIOUS
Mme Stéphanie LAMBERT

10. COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

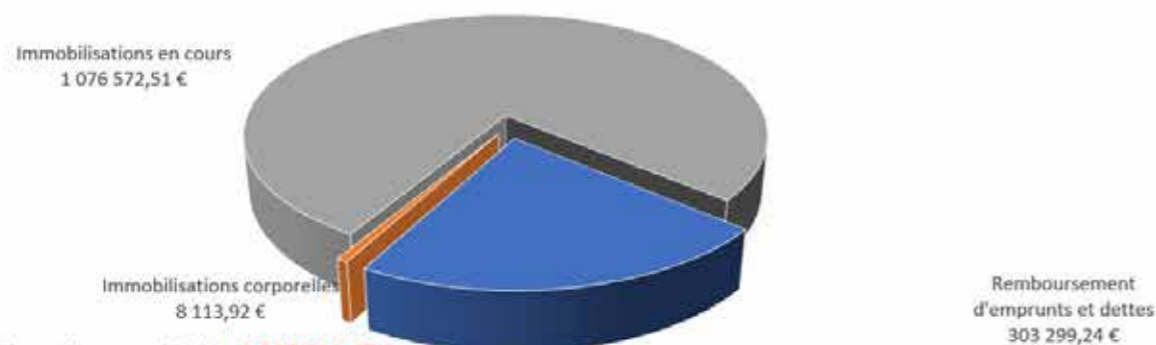
M. Bernard MARQUIS – Mme Brigitte OBERLE
Mme Blandine JAECK
Mme Amandine ANDREACCHI – M. Alain PAULY



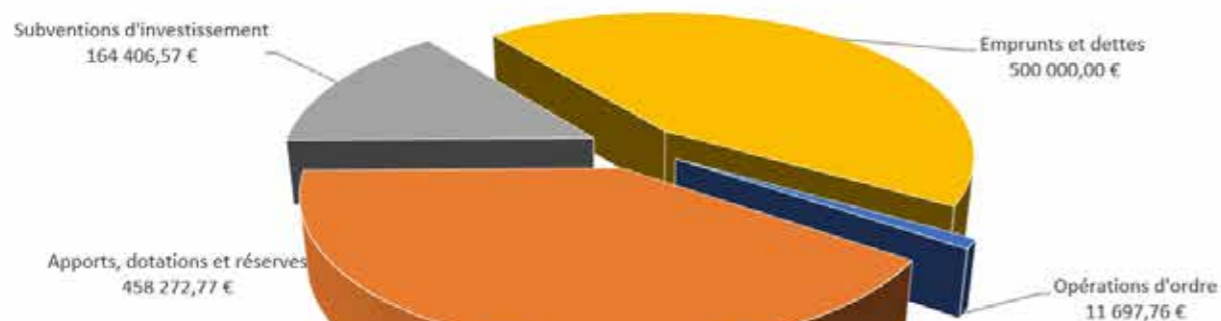
Dépenses de fonctionnement 2020 : 1 172 348,94 €



Recettes de fonctionnement 2020 : 1 706 375,87 €



Dépenses d'investissement 2020 : 1 387 985,67 €



Recettes d'investissement 2020 : 1 134 377,10 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	%
Charges à caractère général	469 847,97 €	40,08
Charges de personnel	552 026,73 €	47,09
Opération d'ordre	11 697,76 €	1,00
Charges de gestion courante	92 084,13 €	7,85
Charges financières	45 126,95 €	3,85
Charges exceptionnelles	1 565,40 €	0,13
TOTAL	1 172 348,94 €	100,00

RECETTES	MONTANT	%
Atténuation des charges	12 227,71 €	0,72
Produits des services domaines	69 308,62 €	4,06
Impôts et taxes	1 098 857,92 €	64,40
Dotations et participations	432 593,59 €	25,35
Autres produits de gestion courante	61 918,84 €	3,63
Produits exceptionnels	30 000,00 €	1,75
Produits financiers	1 469,19 €	0,09
Total des recettes	1 706 375,87 €	100,00
Résultat d'exploitation reporté	284 440,33 €	
Total	1 990 816,20 €	

Total excédent de fonctionnement 818 467,26 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	%
Remboursement d'emprunts et dettes	303 299,24 €	21,85
Immobilisations corporelles	811 392 €	0,59
Immobilisations en cours	1 076 572,51 €	77,56
TOTAL	1 387 985,67 €	100,00

RECETTES	MONTANT	%
Opérations d'ordre	11 697,76 €	1,03
Apports, dotations et réserves	458 272,77 €	40,40
Subventions d'investissement	164 406,57 €	14,49
Emprunts et dettes	500 000,00 €	44,08
TOTAL	1 134 377,10 €	100,00
DEFICIT	253 608,57 €	
Solde d'exécution négatif reporté	417 856,80 €	
Total déficit d'investissement	671 465,37 €	
Total excédent de fonctionnement	818 467,26 €	
solde d'exécution	147 001,89 €	

Les dessins du confinement

Sébastien Berrard est à l'initiative d'un groupe de dessins pour occuper les grands et les petits pendant le confinement

Le groupe « Les Gribouillages du confinement » sur Facebook .



Dotations de masques



Béatrice Crapanzano et Nathalie Kiefer, Conseillères Municipales ainsi que Mme Menges Martine ont confectionné et distribué des masques en tissu au quartier Stéphanie



Maël Gabisz, 9 ans, a fabriqué des visières avec son imprimante 3D.



Des masques pour les habitants de la Municipalité



Tous solidaires pour ramener un rayon de soleil au personnel soignant (des huiles et crèmes offertes aux soignants).

Appels téléphoniques

Prise de nouvelles des seniors pendant la période de confinement par les membres du Conseil Municipal.



Paniers Gourmands

200 paniers garnis distribués aux aînés habituellement présents au repas de Noël de la Commune.



Maternelle petite section
Mme Nadia Steinmetz



Maternelle moyenne section
Mme Laura Berwald



Maternelle grande section
Mme Danielle Gariti



Classe de CP
Mme Oswald Christine



Classes de CE1-CE2
Mme Stéphanie Melchior



Classes de CE2-CM1
Mme Angélique Nowicki



Classes de CM1-CM2
Mme Anne Lieber



Une lutte active contre les incivilités !



Respect du Code de la Route :

Afin de garantir la sécurité de tous, respectons les stops, les limitations de vitesse (30km/h sur la plupart des axes de la commune) et autres réglementations en vigueur :

- **Excès de vitesse inférieur à 20 km/h :**
1 point-amende forfaitaire de 135€
- **Excès de vitesse supérieur à 20 km/h et inférieur à 30km/h :**
2 points-amende forfaitaire de 135€
- **Excès de vitesse supérieur à 30 km/h et inférieur à 40km/h :**
3 points-amende forfaitaire de 135€
- **Non-respect du stop :**
retrait de 4points
amende forfaitaire de 135€



Obligation d'élagage :

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre les riverains.
Le P.L.U. de Schoeneck stipule que les clôtures séparatives de jardin sont en haies végétales, grillage ou palissades (bois ou P.V.C.) et n'excéderont pas 1,80m de hauteur.

Pour plus de détails se renseigner en mairie.

Brûlage à l'air libre :

Un arrêté municipal stipule que : L'incinération des végétaux et de toutes matières combustibles est admise dans les propriétés privées à condition de respecter une distance minimum de 100 mètres des habitations, routes ou installations techniques. La même interdiction de brûlage existe à moins de 200 mètres des bois, forêts et plantations.

Le brûlage à l'air libre n'est donc pas possible à Schoeneck.

Dépôts sauvages :

Les dépôts sauvages sont interdits.
La délibération du conseil municipal en date du 28 août 2020 fixe à 150€ le forfait d'enlèvement des dépôts sauvages + facturation des frais réels supérieurs au forfait + le cas échéant refacturation pour l'enlèvement des déchets nécessitant un traitement spécial (hydrocarbures, amiante, peinture, etc...).
D'autre part, une plainte sera déposée et des poursuites pénales pourraient être engagées.

La sanction encourue va jusqu'à :
-1500€ d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets, (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).
-75000€ et 2ans de prison pour des déchets professionnels. (art.541-46 Code de l'Environnement).

Pour vos déchets végétaux, détritiques, matériaux divers et objets encombrants, veuillez utiliser les services de la déchetterie.
Pour vos pneus rendez-vous sur le parking visiteurs de la Communauté d'Agglomération le premier mercredi du mois.

Entretien des voies publiques :

L'arrêté municipal de septembre 2009 précise que les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus de balayer, nettoyer, désherber et déneiger les abords de leur propriété (trottoir, caniveau...). Les résidus de balayage ne doivent ni être jetés sur la voie publique, ni dans les avaloirs.

Les chiens :

Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent pas troubler la tranquillité des voisins par leurs aboiements.
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour les enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Il appartient au maître de ramasser les déjections de son animal. Des sachets et poubelles sont disponibles à cet effet.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de 35 € (Article R632-1 du Code Pénal).



Les travaux et réalisations dans le village

Réfection de la rue Balzac



Feux de circulation



Réfection rue de l'Etang



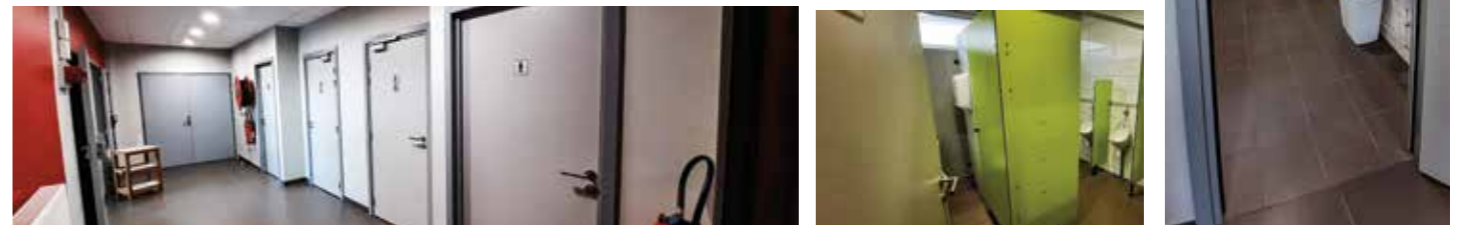
Acquisition d'un nouveau véhicule



Columbarium



Rénovation des toilettes du centre socio-culturel



Manifestations

20

19
20



1 Les Brioches de l'amitié 2019

2 Commémoration du 11 Novembre 2019

3 Distribution de chocolat des vacances 2019

4 Fête du Village 2019

5 Halloween au centre aéré 2019

6 Plantation de cerisiers à l'école avec la Confrérie de la Cerise 2019

7 Noël à Schoeneck 2019

8 Paul Fellingner, Maire Honoraire 2019

9 Veillée musicale de Noël 2019

10 Inauguration rue Balzac 2020

11 Livia a chanté pour Livia. Remise de la recette de la veillée musicale 2020

12 Commémoration du 11 Novembre 2020

Manifestations

2021

Centre Socio Culturel

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Janvier

Jeudi 21 - AG Séniors

Février

Mercredi 10 - Carnaval des enfants
Samedi 13 - Représentation « SCHLOFKEPP »
Jeudi 18 - Séniors : repas harengs

Mars

Dimanche 21 - Repas Paroissial
Dimanche 28 - Repas Comité de Jumelage

Avril

Jeudi 22 - Repas Printemps
Dimanche 25 - Fête du village

Mai

Dimanche 02 - Marche populaire Sapeurs-Pompiers
Samedi 08 - Commémoration Victoire 1945
Samedi 29 - Soirée Blanche

Juin

Lundi 7 - Sydème : distribution des sacs
Jeudi 24 - Repas Séniors

Juillet

Samedi 13 - Fête Nationale

Septembre

Dimanche 26 - Corrida Pédestre de SCHÖNECK

Octobre

Samedi 9 - Fête de la Choucroute
Jeudi 21 - Repas des Séniors

Novembre

Samedi 06 - Repas FOOT
Jeudi 11 - Commémoration de l'Armistice 1918
Samedi 13 - Soirée Vétérans
Vendredi 19 - AG Fortuna
Dimanche 28 - Vide Grenier Gym Club

Décembre

Samedi 04 - Dîner spectacle GTS
Jeudi 09 - Repas Noël Séniors
Vendredi 10 - Sydème : distribution des sacs de tri
Dimanche 12 - Banquet des Anciens de la Commune
Dimanche 19 - Fête de Noël Gym Club

Schoeneck ancienne annexe de Forbach devient commune autonome le 1er mai 1927. La commune compte alors 834 habitants sans la cité Stéphanie dont la construction était encore en voie d'achèvement.

Suite à l'important essor de l'exploitation du charbon dans la région, l'entreprise minière dirigée par la Sté des Petits Fils de François de Wendel et Cie a mis en œuvre un grand programme de construction de cités ouvrières pour assurer le logement de leur personnel. C'est de ce fait que la cité Ste Stéphanie a vu le jour, (Stéphanie étant le prénom d'un membre de la famille de Wendel) et aussi le nom donné au puits creusé à proximité qui a été interrompu après 96m pour raison technique et suite à un accident mortel.

La construction de la cité a débuté en 1914. La fin des travaux se situe aux alentours de 1926. Elle compte 637 logements construits à cheval sur les bans des communes de Stiring et de Schoeneck. Il s'agit d'une cité pavillonnaire comportant 2 voire 4 logements par immeuble. Il n'y a aucun confort sanitaire. Mais chaque ménage dispose d'un lopin de terre permettant l'aménagement d'un potager. Lors de la construction, il n'a pas été tenu compte des limites communales. C'est ainsi qu'il y a encore aujourd'hui dans la rue de la Forêt des logements comportant la cuisine à Stiring et les chambres à coucher à Schoeneck. Le peuplement de la cité a largement contribué à l'évolution démographique de Schoeneck dont la population atteint alors 1500 habitants.

Les habitants de cette nouvelle cité participent activement à l'animation de leur quartier. Particulièrement après-guerre, la vie associative est bien présente. A l'exemple des Amis de la pêche de l'étang Ste Marcelle qui pratiquent leurs activités dans un étang aménagé par des bénévoles de la cité ou encore le club des boulistes qui évolue sur des terrains réalisés par les membres.

La vie paroissiale est aussi bien active suite à la construction en 1956 d'une très belle chapelle entièrement financée par les produits

des kermesses et des dons. Le Ministère des Cultes par décret du 10 avril 1956 ouvre cette chapelle comme édifice de secours. A noter que l'orgue qui se trouvait dans cette chapelle se trouve maintenant dans l'église Sainte Marie du Habsterdick de Stiring-Wendel.

A la fin des années 50, les Houillères du Bassin de Lorraine (Nouvelle dénomination depuis la nationalisation des charbonnages en 1946) entreprennent la construction de nouvelles cités avec des logements confortables dans des immeubles collectifs. Ces grands ensembles sont réalisés à Behren, Farébersviller, Rouhling tout particulièrement pour loger les familles des nombreux ouvriers migrants venus travailler dans les mines après-guerre.

C'est à partir de cette époque que de nombreux résidents, surtout les mineurs actifs quittent Stéphanie pour intégrer ces nouveaux logements. A la cité, il ne reste pratiquement plus que des retraités. Cette situation a provoqué une importante chute de la population. Un autre fait important concerne l'arrivée en 1972 de 400 migrants originaires du Maroc recrutés par les Houillères pour compenser le manque de main d'œuvre. Ils sont logés dans un foyer construit sur un terrain vague de la cité.

Enfin la nouvelle politique énergétique de la France prévoit dès 1981 la fin programmée de l'exploitation du charbon. Elle devient effective en 2004.

Face à cette situation, les Houillères décident de céder tout leur patrimoine immobilier et foncier aux communes et à une société immobilière. Avant cette opération, l'État prévoit un grand programme de rénovation urbaine des anciennes cités minières dont Ste Stéphanie. Dès 1981, un grand projet de restructuration de la cité est mis en œuvre. Il concerne le recalibrage complet de la voirie et des réseaux, la réhabilitation des logements et la démolition des maisons vétustes ainsi que la démolition de l'ancienne chapelle pour raisons de sécurité (construction sur terrain instable et mauvaises fondations), la

réalisation d'un lotissement pavillonnaire de 30 parcelles, la construction d'immeubles collectifs ainsi que la réhabilitation de l'ancien foyer des marocains avec aménagement de logements et la création d'espaces publics de loisirs et sportifs.

Toutes ces actions confirment le renouveau de la cité. Stéphanie est aujourd'hui un quartier agréable qui compte près de 800 habitants et où il fait bon vivre. La population de Schoeneck est actuellement de 2 558 habitants.



LES SAPEURS POMPIERS DE SCHOENECK EN ROUTE POUR ECRIRE UNE NOUVELLE PAGE DE LEUR HISTOIRE

Véritable institution du village depuis la fin des années 1920, la caserne des Sapeurs-Pompiers de Schoeneck a dû fermer ses portes. Les Sapeurs-Pompiers de Schoeneck sont désormais regroupés avec les Sapeurs-Pompiers de Stiring Wendel. Une issue positive pour les deux centres car la crainte d'une fermeture pure et simple se profilait à l'horizon.

La caserne de Schoeneck a fermé, faute de pompiers volontaires en nombre suffisant. L'ancien chef des Sapeurs-Pompiers, Pierre Hamm (Capitaine honoraire) explique avoir tout mis en œuvre pour tenter de trouver de nouveaux volontaires. Avec lui, trois autres pompiers volontaires ont arrêté au début de l'année 2020. Il ne restait que 11 pompiers volontaires, ce qui était insuffisant pour faire fonctionner le Centre de Secours. Il a été impossible de renouveler les effectifs.

Cependant, Pierre Hamm a tout fait pour garder la caserne de notre village de 2500 habitants : "On a fait des campagnes de recrutement, il y a ici une section de jeunes sapeurs-pompiers depuis 1984, mais ça ne suffit plus pour réalimenter les petits centres de secours". A l'heure actuelle, les jeunes gens ne veulent plus avoir les mêmes contraintes que leurs aïeux, ils privilégient loisirs et confort personnel. Le volontariat n'attire plus les foules.

C'est pourquoi, le SDIS a décidé que les pompiers seraient regroupés à la caserne de Stiring-Wendel : "C'est à 3 km, ce n'est pas un problème pour les interventions", estime le Maire de Schoeneck, Gabriel Bastian. "Mais c'est une institution, une vie du village qui disparaît. Mais bon, il y en a qui ont pris de l'âge et qui n'ont plus envie".



Les Pompiers des années 1960



Célébration

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

- 1926 : Création de la caserne des Pompiers de Schoeneck
- 1980 : Un entrepreneur allemand installé à Schoeneck, Antoine Carrer, achète un fourgon pompe-tonne en Allemagne et le fait remettre aux normes françaises avant de l'offrir aux pompiers de Schoeneck
- 1989 : Installation des pompiers dans la nouvelle caserne
- 1990 : Districtalisation qui permet l'obtention d'un fourgon pompe-tonne
- 2000 : Départementalisation. C'est le département qui prend en charge la location de la caserne

LES CHEFS DE CORPS ET CHEF DE CENTRE DE LA CASERNE DE SCHOENECK

- 1926 : Wagner Guillaume, chef de corps
- 1930-1939 : Schuller Paul, chef de corps
- 1945-1950 : Bonnaventura Jean, chef de corps
- 1950-1978 : Mischkowitz Séraphin, chef de corps
- 1978-2003 : Renolet Gérard, chef de corps puis chef de centre à partir de 1999
- 2003-2020 : Hamm Pierre, chef de centre

Ainsi, depuis le 12 novembre dernier les Sapeurs-Pompiers de Schoeneck ont changé et n'existent plus en tant que volontaires d'un centre indépendant. En pratique, 40 sapeurs-pompiers volontaires des Unités Opérationnelles de Schoeneck et de Stiring-Wendel se sont officiellement regroupés à la caserne de Stiring-Wendel. Ils ont émis le souhait de mutualiser leurs ressources pour couvrir les besoins en secours, en particulier sur ces 2 communes.

C'est la raison pour laquelle, le commandant Emmanuel Wack, Commandant la 2ème Compagnie d'Incendie et de Secours Forbach / St Avold, le lieutenant Sébastien Korn, Chef des sapeurs-pompiers de Stiring-Wendel et l'adjudant-chef Patrick Matuszewski, représentant les sapeurs-pompiers de Schoeneck, ont accueilli Yves Ludwig, Maire de Stiring-Wendel, son adjoint Roger Bour et Gabriel Bastian, Maire de Schoeneck, afin de leur présenter la nouvelle organisation opérationnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Depuis début 2020, toutes les casernes du département sont appelées unités opérationnelles, sans distinction de taille ou d'importance. Le secours d'urgence aux personnes représente 78% des interventions, la lutte contre les incendies 10% et les interventions diverses 12%. Les sapeurs-pompiers de Schoeneck / Stiring-Wendel sont volontaires. Ceci signifie que leurs interventions ont lieu en plus de leur activité professionnelle et interfèrent sur leur vie familiale. Ils assurent des astreintes régulières.

En cas d'intervention, ils rejoignent la caserne depuis leur domicile ou depuis leur lieu de travail, à condition que leur employeur l'autorise.

Le Commandant Wack insiste sur le fait que "pour qu'une unité soit opérationnelle, il ne faut pas seulement une caserne ou des camions, il faut surtout des hommes et des femmes qui sont formés, aptes médicalement et disponibles. [...] Grâce à la volonté des sapeurs-pompiers de Schoeneck et de Stiring-Wendel de se regrouper pour renforcer l'effectif, les secours de proximité vont pouvoir être pérennisés. Le SDIS a accompagné et encouragé leur démarche."

Pour permettre au personnel d'être intégré de manière optimale, le Chef de Centre de Stiring le lieutenant Korn a souhaité nommer à ses côtés 2 adjoints, l'un originaire de Schoeneck Patrick Matuszewski et l'autre originaire de Stiring, Julien Sotgiu. Le lieutenant Korn ajoute que "C'est rassurant de savoir que grâce à ce regroupement, les habitants de Schoeneck et de Stiring pourront bénéficier de secours de proximité renforcés. La mémoire et les archives des 2 unités seront conservées précieusement. Un fanion d'unité sera créé prochainement avec l'identification «Unité Opérationnelle de Stiring-Wendel/Schoeneck». Ensemble, nous poursuivrons également le partenariat qui existe avec nos collègues et amis allemands."

L'espoir d'une nouvelle génération de Sapeurs-Pompiers

Les sections des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Stiring-Wendel et de Schoeneck se sont également regroupées et constituent maintenant l'une des plus importantes sections de la compagnie. Ils sont 26 adolescents cette année, originaires de Stiring, Schoeneck, Kerbach, Morsbach, Oeting ou encore Petite-Rosselle. « Symboliquement, nous aimerions qu'ils puissent assurer leur formation à Schoeneck ». Gabriel Bastian dit être prêt à proposer un local pour leurs formations.

Le lieutenant Korn a ensuite présenté les locaux de la caserne de Stiring Wendel aux Elus présents. Ces derniers sont fonctionnels, avec des bureaux, des vestiaires, une salle de cours, une cuisine et une salle de sport. Les travées comptent actuellement 3 engins, un fourgon pompe-tonne, un véhicule tout usage et un véhicule d'interventions diverses, utilisé particulièrement pour le secours à personnes. Ce dernier provient de Schoeneck. L'espace de la caserne est optimisé en matériel, il est entouré d'un parking et d'une cour de manœuvre.



Yves Ludwig a exprimé sa satisfaction "nous accueillons d'une manière chaleureuse les voisins pompiers pour renforcer l'unité opérationnelle locale. En plus, nous permettons aux volontaires de Schoeneck de s'investir et de poursuivre leur mission et leur vocation. C'est une situation historique et tout le monde semble satisfait."

D'ailleurs, le dimanche 24 janvier a eu lieu à la caserne de Stiring-Wendel une cérémonie de remise de médailles pour les gradés et les jeunes sapeurs-pompiers. Cette cérémonie a été organisée à la place de la fête de la Sainte Barbe, cette dernière n'ayant pu se tenir en raison de la crise sanitaire. **Rappel que le « 18 » est le numéro de téléphone préconisé en cas d'urgence.**



Cérémonie de remise de médailles du 24 janvier à la caserne de Stiring-Wendel.



Les associations locales

Les associations sportives

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
Entente Sportive Football	Sébastien BERRARD	1, impasse Gounod 57350 SCHCENECK	06.79.64.05.29
Entente Sportive Vétérans	Bruno BONFA	13, rue des Prés 57600 MORSBACH	06.15.61.33.82
Gym Club	Raphael BRUZZI	12, impasse des Cyprés 57350 SCHOENECK	09.51.31.49.80
Physical Art Club	Aurélio COSCARELLA	18, rue Balzac 57350 SCHCENECK	03.87.88.31.92
Tennis club	Isabelle FABER	12, impasse des Vergers 57350 SCHOENECK	03.87.84.03.77 06.83.15.36.93
Tennis de Table	Jean-Claude OSTER	33, rue Pasteur 57600 FORBACH	03.87.88.08.57



Entente sportive Football et Vétérans



Gym Club



Physical Art Club



Le tennis de table



Tennis Club



Arboriculteurs



Anciens Combattants

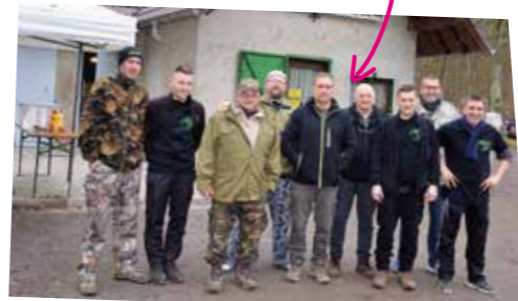


Comité de jumelage

Jeunes Sapeurs-Pompiers



Club informatique



Les Amis de la Pêche



Amicale des Porte-drapeaux



Amicale Sapeurs-Pompiers

Les associations culturelles et amicales

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
Anciens Combattants	Jean TORTOSA	3, rue Pasteur 57350 SCHCENECK	03.87.85.66.84 06.88.56.02.88
Animation Culturelle Chorale Arpège	Bernard ROSSBACH	48, rue Balzac 57350 SCHCENECK	03.87.87.58.45
Arboriculteurs	François PESTOTNIK	28, rue Raspiller 57350 SCHCENECK	03.87.85.53.36
Bridge club	Emma HESSE	28, impasse du Codal 57600 FORBACH	03.87.87.37.36
Club d'Epargne FORTUNA	Bernard FOUGERE	CSC rue du Puits 57350 SCHOENECK	03.87.87.79.76
Club informatique	Roger BUISSE	59, rue Pasteur 57350 SCHOENECK	03.87.13.19.36
Comité de Jumelage	Geneviève HAMMERSCHMIDT	55, rue St François 57350 STIRING-WENDEL	03.87.87.42.79
Conseil de Fabrique	Bernard ROSSBACH	48, rue Balzac 57350 SCHCENECK	03.87.87.58.45
Groupe Théâtral	Jean Claude BERRARD	17, rue Pasteur 57350 SCHCENECK	03.87.87.28.69
Les Amis de la Pêche	Florian SCHMELTZER	57350 SCHOENECK	06.62.27.31.51
Club Loisirs Stéphanie	Henri BUYSENS	10, impasse des Hêtres 57350 SCHCENECK	03.87.88.15.31
Club des Seniors au Berceau du Charbon Lorrain	Marcel ZINN	6, impasse des Hêtres 57350 SCHCENECK	03.87.84.13.94
Amicale Sapeurs Pompiers	Luigi PELLEGRINO	81, Rue Stéphanie 57350 STIRING-WENDEL	03.87.84.13.94
Jeunes Sapeurs Pompiers	Frédéric FACCHIN	3, rue des Epines 57350 SCHCENECK	03.87.87.75.07
Amicale des Porte-drapeaux Anciens Combattants et Militaires Français André Maginot	Christian DUBREUIL	25, impasse des Bouleaux 57350 SCHCENECK	03.87.87.58.75

Maisons fleuries 2019



... Dans la catégorie **BALCONS**, les lauréats sont :

- 1 Mme Fuertes et M. Fuchs
- 2 Mme et M. Fougère
- 3 Mme et M. Kundolf

Concours des maisons fleuries 2019

DIPLÔME D'HONNEUR 1



... Dans la catégorie **FAÇADES**, les lauréats sont :

- 4 Mme et M. Erjavec
- 5 Mme et M. Foucat
- 6 Mme et M. Hoy



... Dans la catégorie **FAÇADES et JARDINS**, les lauréats sont :

- 7 Mme Mallick
- 8 Mme et M. Emmerich
- 9 Mme et M. Kieffer



Maisons fleuries 2020



Le jury composé d'élus de Bousbach.



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

3

à Carman Buring & Pascal Frentzel
dans la catégorie BALCONS

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK

... Dans la catégorie **BALCONS**,
les lauréats sont :

- 1 Mme Buring et M. Frentzel
- 2 Mme Voza et M. Djockoua
- 3 Mme et M. Kaas



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Madame et Monsieur Jean-Pierre Kaas
dans la catégorie BALCONS

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Gabriela Voza & Aristide Djockoua
dans la catégorie BALCONS

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Madame et Monsieur Alexander Roa
dans la catégorie façades

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Madame et Monsieur Jonathan Dehlinger
dans la catégorie façades

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK

... Dans la catégorie **FAÇADES**,
les lauréats sont :

- 4 Mme et M. Dehlinger
- 5 Mme Lydorf et Mme Pietto
- 6 Mme et M. Roa



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Petra Lydorf & Simone Pietto
dans la catégorie façades

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK

... Dans la catégorie **FAÇADES**
et **JARDINS**,
les lauréats sont :

- 7 Mme Becker
- 8 Mme et M.Recktenwald
- 9 Mme Scarfo et M. Groo

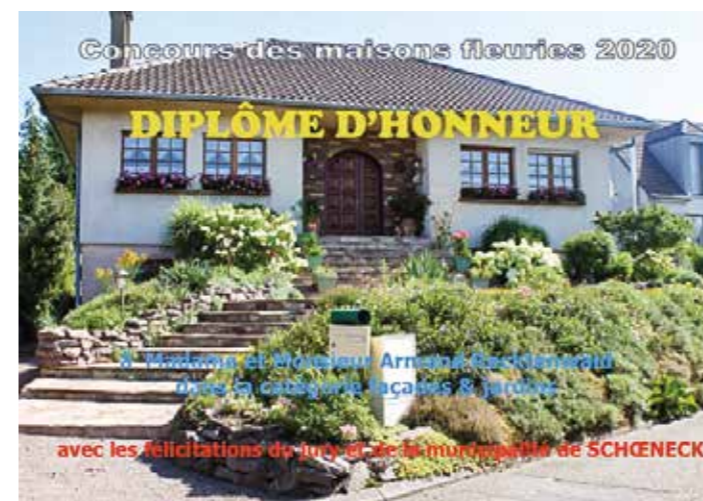


Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Madame Simone Becker
dans la catégorie façades & jardins

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Madame et Monsieur Armand Recktenwald
dans la catégorie façades & jardins

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



Concours des maisons fleuries 2020

DIPLÔME D'HONNEUR

à Gina Scarfo & Alain Groo
dans la catégorie façades & jardins

avec les félicitations du jury et de la municipalité de SCHÖNECK



••• La Mairie

Rue Clémenceau
57350 SCHœNECK
Tél : 03.87.87.60.48
Fax : 03.87.84.18.08
commune-de-schoeneck@wanadoo.fr
www.schoeneck.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Ouverture de l'Agence postale communale en mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

••• Permanences

Monsieur le Maire :
Uniquement sur rendez-vous
Tél : 03.87.87.60.48

Monsieur Didier LUDWIG
Adjoint au Maire (quartier STEPHANIE) :
Mairie Annexe
176, rue Stéphanie
Sur rendez-vous
Tél : 07.81.84.66.07



••• La régie d'électricité et de télédistribution



De 8h00 à 13h et de 14h à 17h lundi, mardi, jeudi
De 8h00 à 12h00 et de 13h à 15h vendredi
Tél : 03.87.84.26.10
Après 17h > Tél : 08.11.65.55.04



••• Horaires d'ouverture aires de jeux

Du 1^{er} MAI au 30 SEPTEMBRE
Tous les jours : 8h00 à 20h00
Du 1^{er} OCTOBRE au 30 AVRIL
Tous les jours : 8h00 à 18h00
- Rue Balzac (réservée aux enfants de 3 à 8 ans) ;
- Au quartier de la Ferme
- City stade –parc des Bouleaux
Au quartier Stéphanie à noter :
- Un city stade, rue de l'Etang ;
- Une aire de jeux -rue de la Lisière
- Une aire de jeux – rue de la Forêt (réservée aux enfants de 2 à 8 ans)

••• La déchetterie

rue du Centre à Stiring-Wendel
03.87.85.16.07



HORAIRES D'OUVERTURE	Lundi, mardi, mercredi	Jeudi	Vendredi, samedi
ÉTÉ 1 ^{er} avril au 30 septembre	9h30 - 12h30 14h - 19h	FERMÉ	9h30 - 12h30 14h - 19h
HIVER 1 ^{er} octobre au 31 mars	10h - 12h 13h30 - 17h30		10h30 - 12h 13h30 - 17h30

L'accès aux déchetteries se fait désormais uniquement par l'intermédiaire de votre Sydem Pass (déjà utilisé pour retirer vos sacs de tri). Pour rappel, si vous ne le possédez pas encore, vous pouvez obtenir votre carte en vous rendant à la Communauté d'Agglomération de Forbach, 110 rue des Moulins à Forbach, muni d'un justificatif de domicile.
Le contrôle d'accès permettra d'obtenir un historique des passages et de lutter contre les abus.
Le nombre de passages est ainsi désormais limité à 52 par an. L'accès des professionnels est toléré dans une limite de 5m3 déposés par semaine, à raison de 15€ par passage.

● **OBJETS ENCOMBRANTS** : ramassage uniquement sur inscription en Mairie : 15 € l'enlèvement.



Numéros utiles

● **POMPIERS : 18**

Secours d'urgence aux victimes d'accident, d'incendie, d'explosion, de malaise ou chute sur la voie publique...

● **POLICE : 17**

● **Appel médical d'urgence vitale et SAMU : 15**
En cas de perte de connaissance, hémorragie, étouffement, douleur dans la poitrine, intoxication...

● **Numéro d'urgence européen : 112**

● **Médecin de garde : 0820.33.20.20**

● **Centre antipoison (Nancy) : 03.83.32.36.36**

● **Commissariat de Police : 03.87.84.41.00**

● **Gaz de France** Dépannage gaz 24h/24 – 7 jours sur 7 N° AZUR 0 810 473 333

● **Raccordement Gaz Naturel GRDF** 09.69.36.35.34

●•• **Médecins**

QUARTIER STÉPHANIE

● **Docteur KAAS Pascal**
03.87.85.69.08
Lundi et Vendredi : le matin, l'après-midi sur rendez-vous
Mardi et Jeudi : consultation à Petite Rosselle
Mercredi : le matin

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

18, rue Raspiller

● **Docteur Gross Denis**
03.55.15.35.89 - Sur RDV
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h le matin
Du lundi au jeudi : de 15h à 17h (vendredi après-midi fermé).

● **Docteur Margarita Raphaël**
Uniquement sur rendez-vous sur le site docrendezvous.fr
03.72.36.14.05
(Pour les personnes ne parvenant pas à prendre rendez-vous en ligne ou les consultations urgentes)

●•• **Dentiste**

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

18, rue Raspiller

● **Docteur GRANDJEAN**
03.87.87.22.61 - Sur RDV
lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h
mercredi et vendredi : 14h - 18h

●•• **Kinésithérapeute**

● **Jean-Luc LAUER et Filip GABRYSIK**
4, rue Pasteur
03.87.84.28.16

●•• **Infirmières**

● **Isabelle FABER**
03.87.84.03.77 ou 06.83.15.36.93

● **Angèle MERLINO**
03.87.85.32.80 ou 06.76.96.98.01

● **Monique MULLER**
03.87.13.17.65 ou 06.17.26.23.29
18, rue Raspiller
03.87.84.03.77

● **Murielle COLUCCIO**
8, impasse G. BIZET
06.03.27.52.56

● **Josiane LAUER**
4, rue Pasteur
06.41.77.23.01

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

● **Cathy EBERLE, Sabine STIRTZINGER, Annabelle SCHEID**
1, impasse Debussy
06 64 53 36 93

●•• **Les services sociaux**

ASSISTANTES SOCIALES

● **Centre Social CARMi EST**
1, rue Vieille Usine
57350 STIRING-WENDEL
03.87.84.69.96

MAISON DU DÉPARTEMENT

18, avenue de Spicheren
57600 FORBACH
• Accueil standard : 03.87.21.98.20
• Bureau d'arrondissement : 03.87.21.98.70
• Protection maternelle et infantile : 03.87.21.98.31
• Centre de planification familiale : 03.87.21.98.30
• Services départemental d'action sociale : 03.87.21.98.43
• Aide sociale à l'enfance : 03.87.21.98.50
Accueil du public du lundi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
• service départemental d'action sociale
• service de la protection maternelle et infantile
• service de l'aide sociale à l'enfance

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

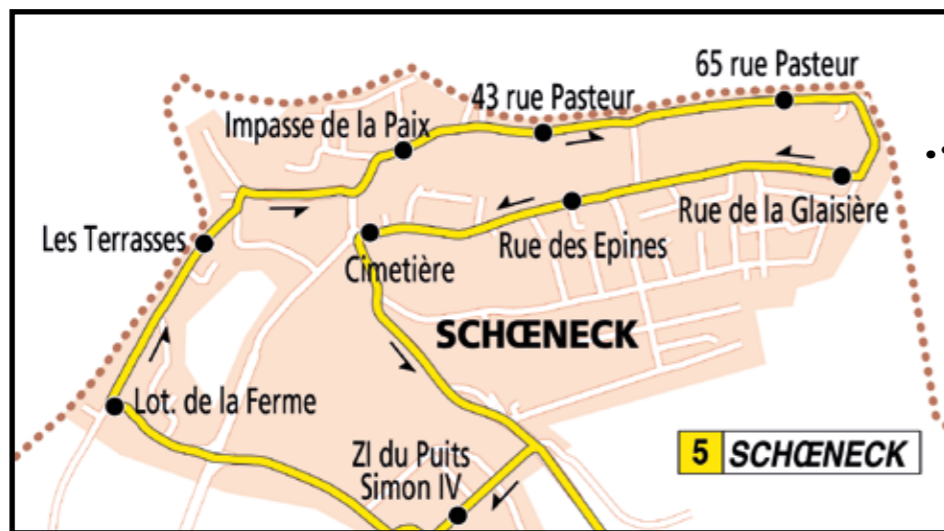
7, avenue de Spicheren
57600 FORBACH
08.10.25.57.10
Lundi, mardi, et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MOSELLE (ancienne COTOREP)

Technopôle de Metz Europlaza
Bâtiment D
1, rue Claude Chappe
BP. 95213
57076 METZ Cedex 03
Courriel : mdph@moselle.fr
Tél : 03.87.21.83.00
Fax : 03.87.21.83.39
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h30.

●•• **Taxi**

● **Didier MEYER**
5, impasse des Acacias
03.87.88.00.88



LIGNE 5	Lundis Mardis Mercredis Jeudis Vendredis scolaires										
FORBACH → SCHœNECK											
Lycée Jean Moulin									11:08		15:08
Avenue Passaga									11:10		15:10
Gare routière Forbach	7:50	8:30	8:50	11:20	12:20	12:50	13:50	15:20	16:20	17:20	
Ancienne Trésorerie	7:52	8:32	8:52	11:22	12:22	12:52	13:52	15:22	16:22	17:22	
Carrefour de Schœneck	7:53	8:33	8:53	11:23	12:23	12:53	13:53	15:23	16:23	17:23	
Camille Weiss	7:54	8:34	8:54	11:24	12:24	12:54	13:54	15:24	16:24	17:24	
Eurozone	7:55	8:35	8:55	11:25	12:25	12:55	13:55	15:25	16:25	17:25	
Lycée Condorcet 2	7:56	8:36	8:56	11:26	12:26	12:56	13:56	15:26	16:26	17:26	
Rue des Ponts	7:58	-	8:58	11:28	12:28	12:58	13:58	15:28	16:28	17:28	
Ecole du Vieux Stiring	7:59	-	8:59	11:29	12:29	12:59	13:59	15:29	16:29	17:29	
Rue de Rosselle	8:00	-	9:00	11:30	12:30	13:00	14:00	15:30	16:30	17:30	
Z.I du Puits Simon IV	8:02	-	9:02	11:32	12:32	13:02	14:02	15:32	16:32	17:32	
Lotissement de la Ferme	8:04	-	9:04	11:34	12:34	13:04	14:04	15:34	16:34	17:34	

LIGNE 5	Lundis Mardis Mercredis Jeudis Vendredis scolaires										
SCHœNECK → FORBACH											
Lotissement de la Ferme	7:10	8:05	-	9:05	11:35	12:35	13:10	14:05	15:35	16:35	17:35
Les Terrasses	7:11	8:06	-	9:06	11:36	12:36	13:11	14:06	15:36	16:36	17:36
Impasse de la Paix	7:13	8:08	-	9:08	11:38	12:38	13:13	14:08	15:38	16:38	17:38
43 Rue Pasteur	7:14	8:09	-	9:09	11:39	12:39	13:14	14:09	15:39	16:39	17:39
65 Rue Pasteur	7:15	8:10	-	9:10	11:40	12:40	13:15	14:10	15:40	16:40	17:40
Rue de la Glaisière	7:16	8:11	-	9:11	11:41	12:41	13:16	14:11	15:41	16:41	17:41
Rue des Epines	7:18	8:12	-	9:12	11:42	12:42	13:18	14:12	15:42	16:42	17:42
Cimetière	7:20	8:14	-	9:14	11:44	12:44	13:20	14:14	15:44	16:44	17:44
Rue de Rosselle	-	8:17	-	9:17	11:47	12:47	-	14:17	15:47	16:47	17:47
Ecole du Vieux Stiring	-	8:18	-	9:18	11:48	12:48	-	14:18	15:48	16:48	17:48
Rue des Ponts	-	8:19	-	9:19	11:49	12:49	-	14:19	15:49	16:49	17:49
Lycée Condorcet	7:25	8:20	-	9:20	11:58	12:58	13:25	14:20	15:55	16:50	17:50
Eurozone	7:26	8:21	-	9:21	11:59	12:59	13:26	14:21	15:56	16:51	17:51
Camille Weiss	7:27	8:22	-	9:22	12:00	13:00	13:27	14:22	15:57	16:52	17:52
Carrefour de Schœneck	7:28	8:23	-	9:23	12:01	13:01	13:28	14:23	15:58	16:53	17:53
Ancienne Trésorerie	7:29	8:24	-	9:24	12:02	13:02	13:29	14:24	15:59	16:54	17:54
Gare Routière de Forbach	7:35	-	-	9:30	12:03	13:03	-	-	16:00	16:55	17:55
Poste de Forbach	-	8:30	-	-	-	-	13:30	14:30	-	-	-
Lycée Jean Moulin	7:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Collège Pierre Adt	-	8:35	-	-	-	-	13:35	14:35	-	-	-
Lycée Blaise Pascal	-	8:38	-	-	-	-	13:38	14:38	-	-	-
Lycée Jean Moulin	-	8:45	-	-	-	-	13:45	14:45	-	-	-

ATTENTION !

La ligne 5 passe en fonctionnement « à la demande » le samedi, et en période de vacances scolaires, du lundi au vendredi. Pour bien la distinguer du TAD classique, puisque les règles de fonctionnement diffèrent, nous parlons de « ligne 5 VACS », (VACS pour VACances scolaires + Samedi).

Les usagers de la commune de Schœneck peuvent continuer à utiliser leur titre de transport habituel.

Tous les arrêts habituels de la ligne 5 sont desservis, quelle que soit la distance entre 2 arrêts.

Le système de réservation fonctionne selon le même principe que pour le TAD, au même numéro vert : 0 801 801 900 (réservation toujours au plus tard la veille avant 17h).

Le système de la correspondance fonctionne selon les mêmes conditions que pour les lignes régulières.

Pour réserver, c'est simple comme un coup de fil.

0 801 801 900 Service & appel gratuits

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



A compter du jeudi 28 février 2019, importantes modifications sur la ligne 5 Forbach – Schoeneck. Un arrêté municipal interdisant le passage du pont situé sur la Route de Schoeneck (entre le giratoire du Camille Weiss et celui de l'Eurozone) aux véhicules de plus de 3,5T oblige FORBUS à modifier le tracé de la ligne 5. Le tracé est modifié uniquement dans sa partie située entre la gare routière et le giratoire de l'Eurozone. Les horaires actuels de la fiche horaire sont maintenus. Le bus passera dorénavant, dans les 2 sens, par le quartier Bellevue (Rue Bauer, Cimetière PAX) et la Rocade Nord.

Les arrêts « Trésorerie », « Carrefour de Schoeneck » et « Camille Weiss » ne sont donc plus desservis par la ligne 5. Pour rappel, ces arrêts sont toujours desservis par la ligne 3.

Les établissements scolaires impactés par ces modifications (Lycée Condorcet, Collège Untersteller) sont informés. Si cela s'avérait nécessaire, des mesures seraient prises pour continuer à respecter l'horaire de début des cours.

A noter qu'il n'y aura pas d'arrêts (ni charge, ni dépose) sur ce nouveau tronçon de la ligne.

Plus d'informations au 03 87 29 39 29 ou sur www.forbus.fr/ligne-5-importantes-modifications

Etat civil 2019 & 2020

• • • Ils sont nés en 2019 :

- FUCHS Paul
- AUGUSTIN Lyanna
- ALAWIE Mehdi
- BECKER Inès
- BURGER NICOLAY Lyzio
- KUHN Hannah
- GERBER PERRIN Victor
- WINTER Nina
- TOMA Lian
- ROMERO FINCK Sophie Liliana
- TASCH GALLUCCI Paul

- MENGES Eve
- FRAGNITO Léonardo
- OUAJOUR Chayma
- FRAGNITO Matthia
- HORNUNG Nikita
- GEHRHARDT Tiago Julien
- SMECCA Alessio
- AARON Eric Tobias Kuno
- EHRlich Jonna Louis
- MAYER Leandro

• • • Ils sont nés en 2020 :

- WEHNER KEHLHOFFNER Logan
- AMAS Joy Ivie
- FASSBENDER Constantin
- VALLIERE Crysta
- HALISDEMIR Ilan Lucien Huseyin
- LITZENBURGER Téa
- EHRlich Johann
- CZEMBOR Solène
- ROA Théodor Henry

- MARIE Emy Andrée Patricia
- LARABI Nadir Mohamed Larbi
- SIEBERT Laurine
- JUNG Pablo Nico Maxime
- GONERA Sana
- MEREU Gian Mauro
- SEBASTIAN Léo
- GRÄF Oskar

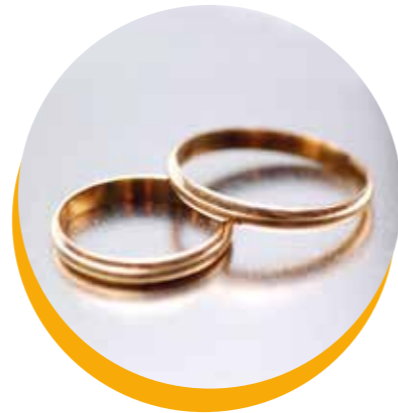


• • • Ils se sont unis en 2019 :

- Marc HAMMERSCHMIDT et Martine SCHAEFER
- Bernard MESSMER et Etelka VARI
- Jean KAPFER et Martine PONCZEK
- SCHMIDT Guy et Nathalie MEYER
- Mathieu FOIS et Adèle MARGANI
- Patrice HOCHSTRASSER et Nicole NESTLE
- Grégory WERKLE et Sophie KUNTZ
- Grégory GANZ et Romy BERNE
- Emmanuel MENGES et Emeline SEELWEGER
- Kévin GUIBOUT et Lucy CLUSKEY

• • • Ils se sont unis en 2020 :

- Mathieu ESPER et Nadia WEBER
- Saïd OUBRICH et Pénélope CHILARI
- Stéphane PACZESNY et Coralie KESSLER
- Dominique WEILLAND et Caroline BIESEN
- Martial BIESEN et Audrey SCHOUMACHER
- Christophe SUTTER et Nathalie AUGUSTIN



• • • Ils nous ont quittés en 2019 :

- KESSELER Henri Raymond
- MASSFELDER née TAMANINI Paulette Marie
- MASALA Giovanni
- FILIUS née ENGELBREIT Anne Thérèse
- FREITAG Simon Roger
- MAUC née JUAREZ Véronique
- FABER Fernand Emile Armand
- SEHMER Marinette
- SCHOUMER Roger Auguste
- DAGONEAU née KEUPER Marie-Cécile
- KOWALSKI André
- WOLF née WALTER Margot
- GRSAK Stjepan
- GAZZO née KRYSTKOWIAK Irène
- SCHNEIDER Roger Hubert Xavier
- PILS née HOFFMAN Silke
- WEBER Georges
- FLORENCE née WAGNER Huguette Michelle
- MOY André Roger Armand Paul
- ADAM née PRZYGODDA Ella Gertrud
- GRESS Alexandre
- Gaétan Henri
- KAPFER née KUNTZ Elisabeth
- BETTINGER Pascal Philippe
- GILLESPIE née SCHILZ Félicie Marie Louise



- FLICK Ferdinand Engelbert
- DE ZORZI née BACCEGA Maria Angela
- BOUTTER Aloyse Auguste
- BERRARD née WAGNER Rose
- DI GIUSEPPE Tonino
- AUGUSTIN née WERNER Brigitte
- SCHOUMACHER Erwin
- SAIDI née KIHM Chantal Berthe
- PETERS Paul
- MUCK Georges

• • • Ils nous ont quittés en 2020 :

- STEINER Antoine Etienne
- WILLMANN Viviane Antoinette
- KUGENER Pierre Louis
- HAUSS née ALBERT Helga Anna
- SCHMITT Werner
- SUPINSKI née SAUMIER Josiane
- RAZPODNIK Régis André
- HOUSELLE née KURTZ Jeanne
- SEGUIER Jean-Luc René
- PELLEGRINO née BAMUNDO Vincenza
- MULLER Alfred
- MIKOLAJCZYK née MESMER Erice Marie
- SCHREINER Werner Emile
- PROCO née RUNCO Maria
- FABER Jacques Louis Bernard
- SCHNEIDER née KOESSLER Mareliese
- HARTERT Yannick Maurice
- ALTVATER Norbert Pierre
- MASSONNET Jean-Marie
- MENGES Christian Horst
- WAGNER Norbert François Joseph

ENTREPRISE  depuis 1979

BRINGS

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
DÉPANNAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

61 rue Pasteur, entrée A - 57350 Schoeneck
03 87 87 72 14 ■ 06 14 04 41 46

RGE RECONNU GARANT manubrings@hotmail.com  

*R & M
Coiffure*



03 87 87 51 54

43, rue Nationale - 57350 STIRING-WENDEL

www.les-senteurs-de-la-nature.fr



Bougie & Tartelettes
Ambiance maison
& voiture
Diffuseurs
Soin du corps
Décoration ext/int
sur commande

Tél. 06.84.80.21.58

Les senteurs de la nature

14 Rue Saint Robert
57350 STIRING - WENDEL

POMPES FUNÈBRES HENNI
POMPES FUNÈBRES PETITE-ROSELLE - FORBACH

- ❖ Organisation des obsèques
- ❖ Transport
- ❖ Démarches administrative
- ❖ Marbrerie

69 Rue du Maréchal Foch
57540 Petite-Rosselle
Tél. 03 87 85 29 40

www.pompes-funebres-henni57.fr | pf.henni@orange.fr

CENTRAL AUTOS

**NOUVEAU RECHARGE CLIM
PIÈCES DÉTACHÉES,
PNEUS & JANTES D'OCCASION
Montage & Equilibrage GRATUIT**

HORAIRES
du lundi au Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Samedi : 8h30 - 12h00



1, rue Denis Papin
57350 SCHOENECK
03.87.88.33.72

 **LOKAR**

PATRICK

Electricité Générale
Courants Forts - Courants Faibles

Bâtiment - Industrie 

contact@patricklokar.fr - www.patricklokar.fr
Tél. Fax. 03 87 87 37 95 - Port. 06 12 81 17 20
1 Impasse des Aulnes 57350 SCHOENECK

Entreprise de bâtiment **DURIGON S.à.r.l.**

**Maçonnerie
Béton armé
Chapes
Pavage**



Gérant :
Laurent Durigon

16, rue
d'Emmersweiler
57600 Forbach

Tél : 03.87.85.03.18 / 06-80-66-88-81
E-mail : durigonsarl@hotmail.fr

Conception / Réalisation / Régie

 GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Siège social :
LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Agence régionale :
Centre d'Affaires Rosny II
112, av. du Général de Gaulle
93118 Rosny-sous-Bois cedex
Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51



Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2021

www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr